



Bilan des émissions de Gaz à effet de serre des  
unités de la région de gendarmerie du Centre

zone de défense ouest

**groupement de gendarmerie départementale  
du Cher**

Année 2012

Ministère de l'Intérieur

## Sommaire

Sommaire.....	2
Cadre général.....	4
1/ Description de la personne morale concernée.....	5
2/ Description des périmètres organisationnels retenus.....	5
2.1/ Les postes d'émissions retenus.....	5
2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES.....	5
2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie.....	5
2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES.....	5
2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES.....	6
3/ Année de reporting.....	6
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste .....	7
3.2/ Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en équivalent CO <sup>2</sup> , si la personne morale a choisi de les évaluer (scope 3).....	8
3.3/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes.....	8
4/ Diffusion du BEGES.....	8
5/ Synthèse des actions envisagées.....	8

## Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, le fret ...

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

## 1/ Description de la personne morale concernée

### Raison sociale :

Ministère de l'intérieur - Région de gendarmerie du Centre (RGC) – groupement de gendarmerie du Cher (GGD18).

### Adresse :

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DU CHER  
CASERNE GENDARME VITOUX  
173 AVENUE DE SAINT AMAND  
18020 BOURGES CEDEX

### Description sommaire de l'activité :

Concernant le GGD18, les unités prises en compte dans l'élaboration du BEGES sont les suivantes :

- Le groupement de gendarmerie départementale du Cher qui supervise l'ensemble des unités du département du Cher. Son rôle est de faire appliquer les directives de l'administration centrale (direction générale de la gendarmerie nationale) et de coordonner les missions des unités subordonnées telles que la sécurité publique générale, la prévention et la sécurité routière, la police judiciaire et administrative, l'administration des personnels, la gestion des matériels et des véhicules.
- Les unités élémentaires du département du Cher sont chargées d'exécuter les directives du GGD18 en matière sécurité publique et d'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. Elles contribuent à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations .
- L'escadron de gendarmerie mobile 45/3 de Saint-Amand-Montrond dont l'emploi est orienté vers l'exécution des missions de sécurité générale en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre.

## 2/ Description des périmètres organisationnels retenus

### 2.1/ Les postes d'émissions retenus

Le tableau ci-dessous synthétise les catégories et postes d'émissions retenus :

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions
Emissions directes de GES	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non-incluses dans les postes 1 à 7
Autres émissions indirectes de GES	24	Autres émissions indirectes

## 2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES

Pour le département du Cher, sont exclus du BEGES les postes 1,3,4,5,6 et 7. Aucune émission issue de ce périmètre n'a été recensée lors de l'élaboration du tableau.

## 2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie

### 2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES

<b>Résidences groupement de gendarmerie du Cher</b>			
<b>BOURGES caserne Vitoux</b> 173, avenue de st Amand 18000 BOURGES	<b>PSIG AVORD</b> 58 rue Saint-Exupéry 18520 AVORD	<b>BT LE CHATELET EN BERRY</b> Rue Champs de Foire 18170 LE CHATELET	<b>BT VAILLY SUR SAULDRE</b> 24, route Chevaise 18260 VAILLY SUR SAULDRE
<b>VIERZON caserne Vinçon</b> 3 av Mar Leclerc De Hauteclouque 18100 VIERZON	<b>BT BAUGY</b> rte Villequiers 18800 BAUGY	<b>BT DUN SUR AURON</b> Route de Bourges 18130 DUN SUR AURON	<b>BT LURY SUR ARNON</b> 5, rue Presbytère 18120 LURY SUR ARNON
<b>BT LES AIX D'ANGILLON</b> 8, route de Bourges 18220 LES AIX D'ANGILLON	<b>BT BOURGES</b> 9, rue Nicolas Leblanc 18000 BOURGES	<b>BT GRACAY</b> 3 cité Renardière 18310 GRACAY	<b>BT MEHUN SUR YEVRE</b> 23 avenue Raoul Aladenize 18500 MEHUN SUR YEVRE
<b>BT ARGENT SUR SAULDRE</b> 83 route Nationale 18410 ARGENT SUR SAULDRE	<b>SAULZAIS LE POTIER</b> 27 rue du grès rose 18360 SAULZAIS LE POTIER	<b>BT LA GUERCHE SUR L'AUBOIS</b> 9 av Mar Leclerc Hauteclouque 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS	<b>BT NEUVY SUR BARANGEON</b> 8, route Ménétréol 18330 NEUVY SUR BARANGEON
<b>BT AUBIGNY SUR NERE</b> 9 avenue du Général de Gaulle 18700 AUBIGNY SUR NERE	<b>BT SAINT MARTIN D'AUXIGNY</b> 22 av République 18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY	<b>BT HENRICHEMONT</b> 3, rue des Ecoles 18250 HENRICHEMONT	<b>BT SAINT AMAND MONTROND</b> 26, rue Benjamin Constant 18200 ST AMAND MONTROND
<b>BT CHARENTON DU CHER</b> Rue Nationale 18210 CHARENTON DU CHER	<b>BT SANCERGUES</b> rte Bourges 18140 SANCERGUES	<b>BT JOUET SUR L'AUBOIS</b> p1 Berry 18320 JOUET SUR L'AUBOIS	<b>BT SAINT FLORENT SUR CHER</b> 6, rue Jean Moulin 18400 ST FLORENT SUR CHER
<b>BT CHATEAUMEILLANT</b> p1 Doct Guyot 18370 CHATEAUMEILLANT	<b>PSIG SANCERRE</b> 217, chemin Grous 18300 SANCERRE	<b>BT LEVET</b> 112 avenue Nationale 18340 LEVET	<b>SAINTE AMAND MONTROND</b> Quartier Declerck Rue des Buissonnets 18200 ST AMAND MONTROND
<b>BT CHATEAUNEUF SUR CHER</b> 6, route de Levét 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER	<b>BT SANCOINS</b> 83, rue Maurice Lucas 18600 SANCOINS	<b>BT LIGNIERES</b> 1 r Jean Moulin 18160 LIGNIERES	

### 2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES

Pour élaborer le BEGES, les données ont été collectées par le Bureau de l'Immobilier et du Logement (BIL) de la région de gendarmerie du Centre. Ces données comprenaient la consommation de gaz, d'électricité, de fioul domestique et de carburant pour les véhicules.

Pour le gaz, l'électricité et le fioul, les chiffres ont été récupérés à partir de bases de données que le Bureau Budget Administration (BBA) tient à jour dans le cadre du suivi de la consommation d'énergie.

Concernant le carburant, la section mobilité a effectué une extraction du logiciel « Vulc@in » dans le but de fournir les consommations pour l'année 2012.

L'ensemble de ces données ont été regroupées par groupements (départements) afin d'obtenir une vision plus claire du BEGES.

Aucun facteur d'émissions supplémentaire n'a été utilisé en dehors de la Base Carbone<sup>®</sup>.

## 3/ Année de reporting

Année de reporting : 2012

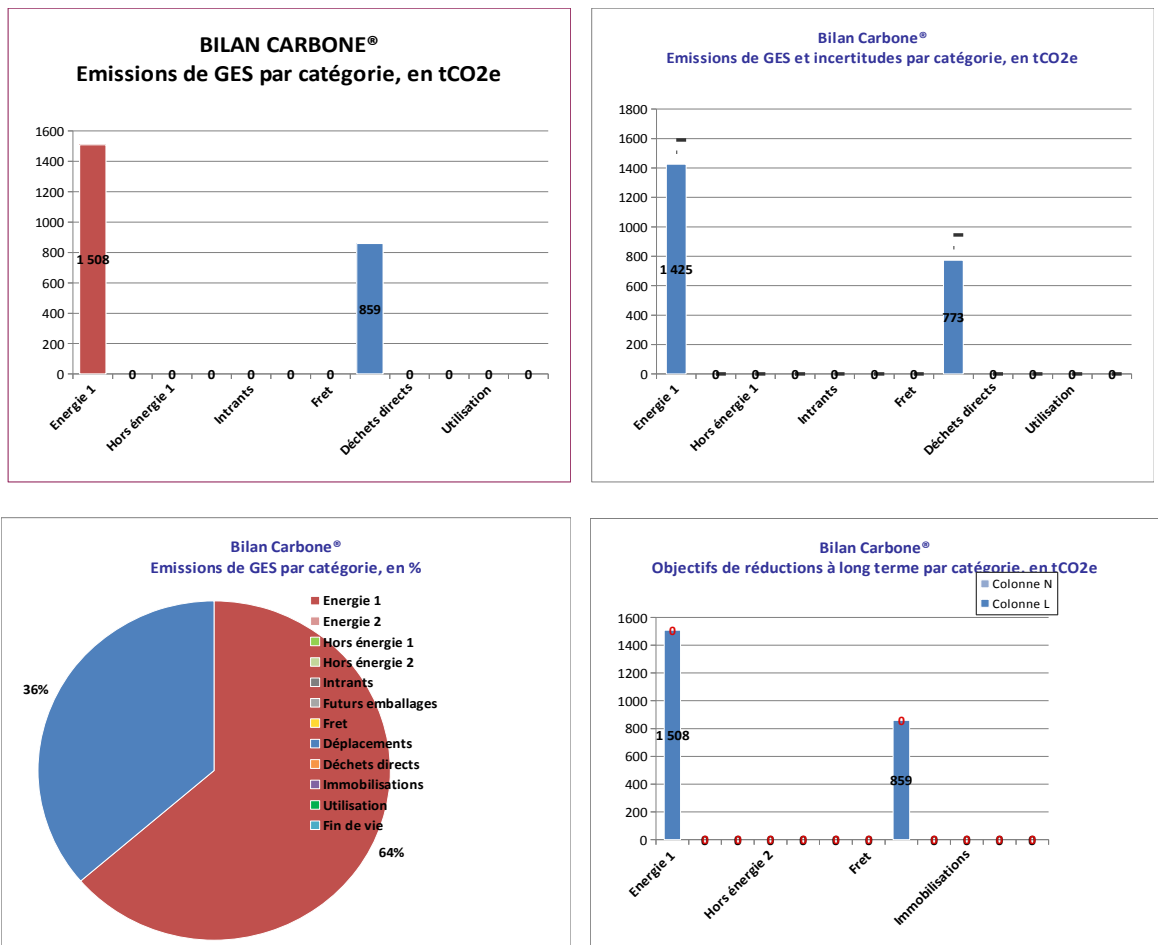
Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : 2012

Année du prochain bilan : 2014

### 3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

Au cours de l'année 2012, les unités du groupement de gendarmerie départementale du Cher ont émis 2367 TCO2 équivalent .

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de référence (et année du premier bilan)						Total (TCO2e)
		CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Incertitude (TCO2e)	
Emissions directes	1							
	2	677	39				68	684
	3							
	4							
	5							
	<b>Sous total</b>	<b>677</b>						
Autres émissions indirectes*	8	155	-39				18	175
	24	1372						
	<b>Sous total</b>	<b>1527</b>		<b>2</b>			<b>83</b>	<b>1508</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2204</b>	<b>0</b>	<b>2</b>			<b>169</b>	<b>2367</b>



### 3.2/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Les bases de données dont le BIL s'est servi pour élaborer le BEGES sont alimentés par des factures. Elles fournissent donc des informations exactes.

En conséquence, en dehors de celles appliquées automatiquement par l'outil bilan carbone®, aucune incertitude n'a été renseignée.

## 4/ Diffusion du BEGES

Site internet où est diffusé le BEGES :

[http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site\\_National/Sites\\_Regionaux/CENTRE/](http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site_National/Sites_Regionaux/CENTRE/)

Responsable du suivi : Maréchal des logis/chef NEUKE Richard

Fonction : Spécialiste affaires immobilières / BIL région de gendarmerie du Centre

Contact : mail : [richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

téléphone : 02.38.52.50.80

adresse : Région de gendarmerie du Centre  
Bureau de l'Immobilier et du Logement  
7, boulevard Marie Stuart  
45038 – Orléans cedex 1.

## 5/ Synthèse des actions envisagées

ENERGIE			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Suivi annuel de la consommation d'énergie	Identifier les consommations et émissions de CO2 par énergie et par bâtiment	Consommations annuelles (électricité, fioul, gaz)	+/- 5%
	Cibler d'éventuelles sources de surconsommations		
Réduire les consommations	Etablir des diagnostics énergétiques	Diagnostics énergétiques	+/- 5%
	Mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'énergie		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		
Sensibiliser les occupants et utilisateurs	Diffuser et mettre en place des documentations « éco-responsables » dans les locaux de service et les communs des logements (halls d'entrée, circulations...)	Nombres d'actions de sensibilisation	+/- 5%
	Effectuer une « journée d'information éco-responsable » semestrielle au sein des unités.		

DEPLACEMENTS			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Contrôle du parc	Viser à diminuer le parc des véhicules non-opérationnels (véhicules état-major)	Nombre de véhicules	+/- 5%
	Viser à externaliser le parc des véhicules non-opérationnels		
	Viser à renouveler le parc par des véhicules à faible émission de CO2/km ou par des véhicules hybrides		
Contrôle des déplacements professionnels	Favoriser les dispositifs de visio-conférence	Nombre de déplacements	+/- 5%
	Regrouper les personnels au sein des groupements de gendarmerie pour les déplacements de type « liaison administrative »		
	Employer le réseau ferroviaire pour les déplacements de type stage, cours, formation...		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
Contrôle des déplacements domicile-travail	Réduire la prise à bail de logements hors caserne afin de regrouper les personnels en caserne et de limiter les trajets domicile-travail	Nombre de logements hors caserne	+/- 5%
	Pour les personnels logés hors caserne : - utiliser les transports en commun - organiser le co-voiturage		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		